

5/10/58

R. Eddé à la Radiodiffusion française

« Le Liban, irréductiblement attaché à son indépendance, entend ne servir de base d'attaque contre personne »

M. Raymond Eddé, député du Mont-Liban, membre de la Commission parlementaire des Affaires Etrangères, qui se trouve actuellement à Paris, vient de faire à la Radiodiffusion française, la déclaration suivante :

« Le statut politique du Liban ne sera pas altéré par les graves événements qu'il vient de vivre et dont on espère un prochain dénouement.

« Pays d'un million et demi d'habitants, le Liban est et demeure indépendant. Sa personnalité distincte, qui est sa raison d'être et l'essence de sa pérennité, sera sauvegardée.

« Dès lors, et sous quelque forme que ce soit, l'union du Li-

ban et d'un autre Etat arabe ne saurait être envisagée.

« Le Liban restera libre et souverain.

« Ces postulats, irréductiblement posés, ne contredisent cependant pas l'aptitude souvent manifestée et le désir, aujour d'hui renouvelé du Liban, de vivre en bonne harmonie avec tous les Etats Arabes et notamment avec la République du Président Nasser. Ils permettent également d'affirmer que le Liban, indépendant à l'égard de tous, entend ne servir de base d'attaque contre personne.

« Conformément à son génie, le Liban offre une sincère et chaude collaboration à tous les Etats du monde, et plus spécialement à ses frères arabes réunis avec lui dans une Ligue dont il vaut espérer que l'efficacité et la compréhension seront améliorées dans l'avenir.

« Economiquement tributaires les uns des autres, les Etats du Moyen-Orient ne peuvent que trouver avantage au rétablissement des liens cordiaux.

« A tous, dans une paix retrouvée, le Liban peut offrir son exceptionnel emplacement géographique, la large organisation de ses services commerciaux, bancaires et financiers, enfin les réseaux d'affaires internationales que l'audace et l'intelligence de ses hommes a su créer traditionnellement.

« Terre de tolérance et d'amitié, carrefour de religions et d'idées - centre culturel que la France, pays ami, a contribué à créer, le Liban entend rester fidèle à ce visage et maître de ses destinées ».

7/10/58.